

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-huitième session du Comité pour les plantes
Buenos Aires (Argentine), 17 – 21 mars 2009

ETUDE DU COMMERCE IMPORTANT DE SPECIMENS D'ESPECES DE L'ANNEXE II
[PC18 Doc. 8.2, PC18 Doc. 8.4, PC18 Doc. 8.5 (Rev. 1)]

Composition (telle que décidée par le Comité)

- Président:** Le spécialiste de la nomenclature (M. McGough).
- Membres:** Les représentantes de l'Afrique (Mme Khayota) et de l'Amérique centrale et du Sud et Caraïbes (Mme Mites Cadena).
- Parties observatrices:** Afrique du Sud, Allemagne, Canada, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Mexique, Pérou et République tchèque.
- OIG et ONG:** Communauté européenne, PNUE-WCMC, *American Herbal Products Association*, TRAFFIC et WWF.

Mandat

1. Concernant le point 8.2 de l'ordre du jour
 - a) Retenir des études de cas parmi celles mentionnées au point 7 b) du mandat (documents PC18 Doc. 8.2, annexe 2, et PC17 Doc. 8.1, annexe 2, partie D); et
 - b) Commenter ou approuver la manière de conduire l'évaluation de l'étude du commerce important (document PC18 Doc. 8.2, annexe 2).
2. Concernant le point 8.4 de l'ordre du jour

Examiner les informations disponibles afin de déterminer si l'Article IV, paragraphes 2 a) et 3 est en cours d'application, et recommander les espèces à éliminer de l'étude et celles qui devraient y être maintenues.
3. Concernant le point 8.5 (Rev. 1) de l'ordre du jour
 - a) Préparer un rapport sur la mise en œuvre de la décision 14.20 à soumettre au Comité permanent et à la CoP; et
 - b) Proposer le maintien ou le retrait de la décision 14.20. En cas de maintien (avec ou sans amendements), donner une indication du budget requis pour son application.

Recommandations

1. Concernant le point 8.2 de l'ordre du jour

Etudes de cas, par ordre de priorité:

1. *Prunus africana*
2. *Pericopsis elata*
3. Madagascar, étude par pays

Mode de fonctionnement

Le groupe de travail appuie le mode de fonctionnement proposé par le Secrétariat et recommande de le traiter comme lignes directrices générales et de ne pas empêcher le groupe consultatif de faire d'autres amendements.

Il faudrait tenir compte de ce qui suit:

a) Choix des consultants

Le Secrétariat devrait s'appuyer sur l'expérience du groupe consultatif et des comités techniques pour trouver des consultants ayant les connaissances nécessaires pour réaliser l'examen.

b) Etudes de cas

Le groupe de travail encourage les Parties à participer à l'évaluation en réalisant des études de cas en collaboration avec le groupe consultatif et sous sa direction.

c) Respect de la Convention

Le cas de *Prunus africana* et des sept espèces asiatiques de plantes médicinales [voir document PC18 Doc. 8.5 (Rev 1)] devrait être examiné avec les questions de respect de la Convention.

2. Concernant le point 8.4 de l'ordre du jour

Recommandations du groupe de travail:

Taxon	Pays – A répondu?	Exclure	Inclure dans le prochain examen	REMARQUES Pour les espèces de Madagascar, les informations ci-dessous sont fondées sur la réponse de ce pays adressée le 18 juillet 2008 au Secrétariat
<i>Aloe acutissima</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe antandroi</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe betsileensis</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe bosseri</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe bulbifera</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe capitata</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Aloe capitata</i> var. <i>capitata</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Largement répartie dans l'habitat; non menacée par les prélèvements
<i>Aloe capitata</i> var. <i>cipolinicola</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Largement répartie dans l'habitat; non menacée par les prélèvements
<i>Aloe capitata</i> var. <i>gneissicola</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Largement répartie dans l'habitat; non menacée par les prélèvements

Taxon	Pays – A répondu?	Exclure	Inclure dans le prochain examen	REMARQUES Pour les espèces de Madagascar, les informations ci-dessous sont fondées sur la réponse de ce pays adressée le 18 juillet 2008 au Secrétariat
<i>Aloe capitata</i> var. <i>quartziticola</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Largement répartie dans l'habitat; non menacée par les prélèvements
<i>Aloe conifera</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe deltoideodonta</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Aloe divaricata</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Aloe erythrophylla</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe guillaumetii</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe humbertii</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe ibitiensis</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Aloe imalotensis</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe isaloensis</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe itremensis</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Aloe macroclada</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe pratensis</i>	Lesotho Réponse reçue		Oui	Etudes de terrain requises
<i>Aloe pratensis</i>	Afrique du Sud Pas de réponse		Oui	A répondu durant la session. Etudes de terrain requises
<i>Aloe poliphylla</i>	Lesotho Réponse reçue	Oui		Exportation interdite
<i>Aloe prostrate</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe suarezensis</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Aloe trachyticola</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Aloe vaombe</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Aloe vaotsanda</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Beccariophoenix madagascariensis</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Données supplémentaires requises
<i>Calanthe alleizettei</i>	Viet Nam Pas de réponse		Oui	Pas de réponse
<i>Cistanche deserticola</i>	Chine Réponse reçue		Oui	Données supplémentaires requises
<i>Cistanche deserticola</i>	Mongolie Pas de réponse		Oui	Pas de réponse
<i>Cymbidium erythrostylum</i>	Viet Nam Pas de réponse		Oui	Pas de réponse

Taxon	Pays – A répondu?	Exclure	Inclure dans le prochain examen	REMARQUES Pour les espèces de Madagascar, les informations ci-dessous sont fondées sur la réponse de ce pays adressée le 18 juillet 2008 au Secrétariat
<i>Euphorbia alfredii</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Euphorbia ankarensis</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Euphorbia antso</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Euphorbia aureoviridiflora</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Euphorbia banae</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Euphorbia beharensis</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Euphorbia berorohae</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Euphorbia biaculeata</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Euphorbia bongolavensis</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Euphorbia bulbispina</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Euphorbia capmanambatoensis</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Euphorbia capuronii</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Euphorbia croizatii</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Euphorbia denisiana</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Euphorbia didiereoides</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Euphorbia duranii</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Euphorbia elliotii</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Euphorbia famatamboay</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Euphorbia fianarantsoae</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Largement répartie dans l'habitat; non menacée par les prélèvements
<i>Euphorbia genoudiana</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Euphorbia geraldii</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Euphorbia gottlebei</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Euphorbia guillauminiana</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Euphorbia hedyotoides</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Largement répartie dans l'habitat; non menacée par les prélèvements
<i>Euphorbia herman-schwartzii</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Euphorbia hofstaetteri</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse

Taxon	Pays – A répondu?	Exclure	Inclure dans le prochain examen	REMARQUES Pour les espèces de Madagascar, les informations ci-dessous sont fondées sur la réponse de ce pays adressée le 18 juillet 2008 au Secrétariat
<i>Euphorbia horombensis</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Données non cohérentes dans le rapport
<i>Euphorbia iharanae</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Euphorbia itremensis</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Euphorbia kondoï</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Euphorbia labatii</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Euphorbia leucodendron</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Euphorbia leuconeura</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Euphorbia lophogona</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Espèce facile à reproduire artificiellement
<i>Euphorbia mahabobokensis</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Euphorbia mangokyensis</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Euphorbia neobosseri</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Euphorbia neohumbertii</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Euphorbia pachypodioides</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Données non cohérentes dans le rapport
<i>Euphorbia paulianii</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Euphorbia pedilanthoides</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Euphorbia perrieri</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Euphorbia primulifolia</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Largement répartie dans l'habitat; non menacée par les prélèvements
<i>Euphorbia primulifolia</i> var. <i>begardii</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Euphorbia razafindratsirae</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Euphorbia robivelonae</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Attendre les résultats des études de terrain
<i>Euphorbia rossii</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Pas de données incluses dans la réponse
<i>Euphorbia sakarahaensis</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Euphorbia stenoclada</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition
<i>Euphorbia suzannae-marnierae</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Euphorbia viguieri</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Large répartition

Taxon	Pays – A répondu?	Exclure	Inclure dans le prochain examen	REMARQUES Pour les espèces de Madagascar, les informations ci-dessous sont fondées sur la réponse de ce pays adressée le 18 juillet 2008 au Secrétariat
<i>Euphorbia waringiae</i>	Madagascar Réponse reçue	Oui		Exportation interdite sauf pour les plantes reproduites artificiellement
<i>Lemurophoenix halleuxii</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Données supplémentaires requises
<i>Marojejya darianii</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Données supplémentaires requises
<i>Pericopsis elata</i>	Cameroun Pas de réponse		Oui	Pas de réponse
<i>Pericopsis elata</i>	République centrafricaine Pas de réponse		Oui	Pas de réponse
<i>Pericopsis elata</i>	Congo Pas de réponse		Oui	Pas de réponse
<i>Pericopsis elata</i>	Cote d'Ivoire Pas de réponse		Oui	Pas de réponse
<i>Pericopsis elata</i>	RDC Pas de réponse		Oui	Pas de réponse
<i>Pericopsis elata</i>	Ghana Réponse reçue		Oui	Données supplémentaires requises
<i>Pericopsis elata</i>	Nigeria Pas de réponse		Oui	Pas de réponse
<i>Renanthera annamensis</i>	Myanmar Pas de réponse		Oui	Pas de réponse
<i>Renanthera annamensis</i>	Vietnam Pas de réponse		Oui	Pas de réponse
<i>Ravenea rivularis</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Données supplémentaires requises
<i>Satranala devussilvae</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Données supplémentaires requises
<i>Swietenia macrophylla</i>	Belize Réponse reçue		Oui	Données supplémentaires requises
<i>Swietenia macrophylla</i>	Bolivia Pas de réponse		Oui	Pas de réponse
<i>Swietenia macrophylla</i>	Colombie Réponse reçue		Oui	Données supplémentaires requises
<i>Swietenia macrophylla</i>	Costa Rica Pas de réponse	Oui		A répondu durant la session Exportation interdite
<i>Swietenia macrophylla</i>	République dominicaine Pas de réponse	Oui		Pas de réponse Pas de commerce CITES enregistré
<i>Swietenia macrophylla</i>	République dominicaine Réponse reçue	Oui		Pas d'exportations d'espèces indigènes enregistrées
<i>Swietenia macrophylla</i>	Equateur Réponse reçue		Oui	Données supplémentaires requises
<i>Swietenia macrophylla</i>	El Salvador Pas de réponse	Oui		Pas de réponse Pas de commerce CITES enregistré
<i>Swietenia macrophylla</i>	Guyana Pas de réponse	Oui		Pas de réponse Pas de commerce CITES enregistré
<i>Swietenia macrophylla</i>	Honduras Réponse reçue		Oui	Données supplémentaires requises

Taxon	Pays – A répondu?	Exclure	Inclure dans le prochain examen	REMARQUES Pour les espèces de Madagascar, les informations ci-dessous sont fondées sur la réponse de ce pays adressée le 18 juillet 2008 au Secrétariat
<i>Swietenia macrophylla</i>	Nicaragua Réponse reçue	Oui [?] A voir en plénière		10 ans d'interdiction en place. D'autres mesures sont nécessaires avant toute reprise du commerce. La transformation partielle du bois avant l'exportation, pouvant encore nécessiter un permis CITES, est préoccupante. A voir en plénière
<i>Swietenia macrophylla</i>	Panama Pas de réponse	Oui		Pas de réponse Pas de commerce CITES enregistré
<i>Swietenia macrophylla</i>	Pérou Réponse reçue	A voir en plénière	A voir en plénière	Progrès considérables du Pérou au niveau des ACNP
<i>Swietenia macrophylla</i>	Saint-Vincent-et-les-Grenadines Pas de réponse	Oui		Pas de réponse Pas de commerce CITES enregistré
<i>Swietenia macrophylla</i>	Venezuela Pas de réponse		Oui	Pas de réponse
<i>Swietenia macrophylla</i>	Sainte-Lucie Réponse reçue	Oui		Pas de commerce CITES enregistré
<i>Voanioala gerardii</i>	Madagascar Réponse reçue		Oui	Données supplémentaires requises.

3. Concernant le point 8.5 (Rev. 1) de l'ordre du jour

La discussion des sept espèces asiatiques de plantes médicinales a abouti aux décisions suivantes:

Les activités relatives à la décision 14.20 n'étant pas terminées, une prolongation de la période intersessions entre la CoP15 et la CoP16 est requise. Cependant, comme plusieurs changements dans la décision 14.20 ont été demandés, il pourrait être nécessaire de soumettre des décisions révisées sur cette question. Un nouveau libellé est proposé ci-dessous:

- a) Le groupe de travail demande que de nouvelles décisions soient soumises à la CoP15.
- b) Ces décisions seront rédigées comme suit:

Titre: Etude du commerce important de spécimens d'espèces de plantes inscrites à l'Annexe II

Révision proposée pour la décision 14.20

Décision 1

A l'adresse des Etats des aires de répartition de *Cistanche deserticola*, *Dioscorea deltoidea*, *Nardostachys grandiflora*, *Picrorhiza kurooa*, *Pterocarpus santalinus*, *Rauvolfia serpentina* et *Taxus wallichiana*, des représentants de l'Asie au Comité pour les plantes, et du Secrétariat, pour garantir:

- a) La mise en œuvre d'actions coordonnées au plan régional pour améliorer la gestion des sept espèces et empêcher leur commerce illégal, incluant notamment des mesures pour lutter contre le commerce illégal, des ateliers régionaux de renforcement des capacités, l'harmonisation de la gestion et des mesures de lutte contre la fraude et l'amélioration des méthodologies pour formuler les avis de commerce non préjudiciable.

Décision 2

A l'adresse des Etats des aires de répartition et des pays de consommation:

- a) En conjonction avec TRAFFIC, préparer une proposition de projet aboutissant à un ou plusieurs ateliers régionaux de renforcement des capacités à l'appui de la mise en œuvre des actions susmentionnées, sur la base des recommandations incluses dans le rapport de TRAFFIC intitulé "*Review of the Status, Harvest, Trade, and Management of Seven Asian CITES-listed Medicinal and Aromatic Plant Species*" (document PC17 Inf. 10), du document d'information intitulé "*International Standard for the Sustainable Wild Collection of Medicinal and Aromatic Plants*" (ISSC-MAP) (document PC16 Inf. 9), des méthodes de formulation des avis de commerce non préjudiciable pour les plantes médicinales énoncées dans le document PC18 Doc. 24.3, et soumettre la proposition de projet au Secrétariat CITES pour qu'il réunisse des fonds;
- b) Le projet débutera dès réception des fonds; et
- c) Soumettre un rapport d'activité aux 19^e et 20^e sessions du Comité pour les plantes.

Décision 3

A l'adresse du Secrétariat

- a) Dès réception de la proposition de projet mentionnée dans la décision 1, rechercher des fonds pour convoquer les ateliers en question; et
- b) Soumettre un rapport d'activité aux 19^e et 20^e sessions du Comité pour les plantes.